L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1876. | 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, le contenu d'une pension.

Par Geo. Pearson, rue Gired, entre Carondelet et Baronne, un fort lot de meubles.

Par Hoffman, Mark & Co, au No 78 de la rue du Canal, —marchandises sèches, lingerie, souliers.

Par M. W. Newman, au No 81 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Lait condensé.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi 29 septembre 1876.

Académie de Musique.—Le célèbre Herrmann.

Les choix de la convention.

Nous ne saurions dissimuler que la masse de la communauté n'ait éprouvé un vif mécontentement de quelques unes des nominations qui ont été faites par la convention de paroisse; mais il convient d'examiner froidement les résultats et de déterminer sans passion la ligne de conduite qui devra être adoptée dans l'intérêt général de l'Etat et de la ville.

Sans nous occuper des désappointements particuliers des candidats et de leurs amis, nous allons résumer la situation au point de vue de ceux dont les sentiments ont pu être froissés par certains choix et surtout par les manœuvres de certaines coteries, mais qui, cependant, n'ont en vue que le bien public.

Nul ne doit oublier que dans la campagne actuelle, délivrer le pays tout entier et la Louisiane en particulier du régime radical, est le premier, le principal objet que tous les bons citoyens doivent avoir en vue. On doit donc s'attacher à assurer le vote de l'Etat à Tilden et à Hendricks et à Nicholls et Wiltz, en évitant tout ce qui peut nuire au succès de ces candidatures. Il ne faut pas qu'un mécontentement ou un dégoût—plus ou moins justifié—refroidissent le zèle et l'ardeur des citoyens pour le triomphe de la cause nationale, triomphe qui est intimement lié au succès de la délivrance de la Louisiane.

Eussions-nous dû sacrifier tous les choix de la paroisse pour atteindre à ce grand résultat, que nous n'eussions pas dû hésiter à le faire; car avec un président comme Tilden, un gouverneur comme Nicholls, la réforme des abus deviendra une conséquence forcée.

Mais tel n'est pas le cas et il ne faut pas exagérer ce qu'il y a de mauvais ni oublier ce qu'il y a de bon dans l'œuvre de la Convention.

Nous n'eussions pas hésité à soutenir la masse de la communauté pour la formation d'une liste réformiste, dans le cas où les choix faits nous eussent laissé la triste perspective d'avoir une délégation législative et une administration municipale entièrement indignes de confiance.

Grâce aux énergiques efforts des membres purs de la Convention et aussi à la [illegible] salutaire d'une scission, cette nécessité ne se présente pas. La composition de l'administration municipale laisse certainement à désirer; mais, somme toute, les bons éléments y dominent. M. Pilsbury, dont le choix comme maire, est universellement approuvé, peut compter sur l'appui de quatre au moins des administrateurs choisis: MM. J. C. Denis, J. D. Edwards, J. G. Brown et C. Cavanac. En revenant au système des contrats, les pouvoirs de l'administrateur des améliorations pourront être réduits à leur plus simple expression, et le rôle des administrateurs de la police et des assessements sont sous la législation actuelle, presque nuls.

Nous avons donc plutôt lieu d'espérer une bonne gestion qu'une mauvaise de la future administration municipale.

Pour la magistrature, les choix des juges Abell, Tissot, Monroe, Saucier, Bryan et Whitaker sont satisfaisants et bien que nous eussions préféré le juge Bonner à M. W. Houston, nous n'avons entendu soulever aucune objection sérieuse contre ce dernier. L'avocat de district, Mr J. J. Finney est capable, honnête et recommandable sous tous les rapports.

S'il eût été désirable de voir les shérifs et les greffes distribués à des citoyens ayant bien mérité du parti en ayant plus de titres à ces emplois que la plupart de ceux qui ont été nommés, cela n'affecte en rien l'intérêt général ni les réformes.

Les coroners sont deux médecins capables et estimés, contre lesquels il n'y a rien à objecter.

Reste la législature. Si nous devons nous étonner d'une chose, en songeant aux éléments dont se composait la convention, c'est qu'il ne soit pas sorti de cette assemblée de détestables choix au lieu de ceux pour la plupart excellents que nous avons eu à enregistrer.

Nous considérons comme excellentes les nominations suivantes: le maire C. J. Leeds et M. C. H. Buck, secrétaire de la Bourse Nationale du Coton, dans le 1er ward, de MM. Louis Bush, D. P. Mahoney et B. F. Jonas dans le 10me, E. B. Briggs et Jos K. Bell dans le 11me et Henry C. Miller dans le 12me.

Nous dirons la même chose pour les nominations de M. E. W. Huntington du 4me ward, Jules Aldige et Albert Voorhies du sixième et Alfred Delavigne du neuvième. Les noms de MM. Louis Leonard du 9e ward, J. M. Creasy et Henri Tremoulet sont ceux de citoyens honorables et suffisamment pleins de bonne volonté. Les choix du 2e, du 3e et 8e wards sont encore en suspens.

La nomination de M. P. A. Ducros comme sénateur pour le district comprenant les 7e, 8e et 9e wards et les paroisses St-Bernard et Plaquemines, donne pleine satisfaction.

Beaucoup d'électeurs ont regretté l'échec de M. Carleton Hunt, jurisconsulte distingué et citoyen irréprochable sous tous les rapports dans le second district sénatorial, mais nous pensons que le candidat désigné, le colonel Zacharie, tiendra à honneur de justifier le choix dont il a été l'objet, par son zèle et sa fidélité aux principes du parti conservateur.

Les choix faits pour le cinquième ward ont, nous assure-t-on, mécontenté la fraction du parti qui n'était pas représentée dans la convention et qui est de beaucoup la plus nombreuse dans le ward. Une consultation doit avoir lieu, nous dit-on, à ce sujet entre plusieurs clubs; nous en ferons connaître le résultat.

En prenant l'ensemble des nominations pour la législature, nous voyons donc que la grande majorité des choix est satisfaisante et que la réforme aura au moins les trois quarts de la délégation de la ville dans la Chambre.

Si tous les conservateurs font leur devoir, la Nouvelle-Orléans pourra donner facilement quinze mille voix de majorité aux candidats d'Etat et aux candidats présidentiels; elle pourra assurer l'élection au Congrès de MM. Gibson et Ellis, et envoyer à la législature des représentants et des sénateurs dévoués aux réformes et capables de faire honneur à la métropole de la Louisiane.

La Louisiane aux démocrates.—D'après le New York *Herald* le président Grant accorde la Louisiane et la Floride aux démocrates. Cette concession, dit le *Herald*, prouve sa sagesse et le soin attentif avec lequel il surveille les événements politiques.

Un sénateur républicain pour Nicholls et Wiltz.—W. Jasper Blackburn, sénateur républicain, et éditeur du Homer Iliad, s'est prononcé ouvertement en faveur de Nicholls et Wiltz, dans un meeting républicain où il avait été invité à parler. Il a engagé les gens de couleur à voter pour Nicholls, qui donnerait à la Louisiane un bon gouvernement d'Etat, et qui protégerait les existences et les propriétés de tous sans distinction de race ou de couleur.

Meurtre d'un Français au Texas.—Un avis signé P. Gueydan, inséré dans la *Gazette* de Corpus Christi, du 16 septembre, annonce qu'un français nommé Louis Mazet, natif de Bourg d'Oysans, France, a été tué dans la nuit du 13 septembre, à San Diego, Texas.

Une lettre particulière reçue à la Nlle-Orléans, et qui nous a été communiquée, donne les détails suivants sur ce drame sanglant.

Nous avons eu mardi soir une bien forte émotion. Le surveillant en chef du troupeau des messieurs Gueydan, M. Louis Mazet, un gentil garçon de 33 ans, a été assassiné d'une manière horrible.

Deux américains mal famés sont allés frapper aux fenêtres de M. Gueydan. Ces messieurs sont alors sortis pour leur demander ce qu'ils désiraient. Comme ces individus étaient pris de boisson, ils se sont mis à injurier ces messieurs en brandissant leurs pistolets. Ces derniers sont rentrés pour prendre leurs armes et en sortant de la maison M. Mazet rencontra le constable et ils allaient arrêter ces vauriens, lorsque ceux-ci se mirent à tirer sur eux. Le premier coup de feu désarma ce pauvre M. Louis qui fut alors criblé de balles; il a vécu jusqu'au lendemain à 9 heures du matin dans des souffrances atroces.

Le jeune de Montreuil qui se trouvait là n'a eu fort heureusement que le bout d'un doigt enlevé; sa blessure va mieux. Les deux bandits ont été tués et sont morts comme des forcenés.

Magnolia vs. Magnolia.—Notre attention ayant été appelée par Mr Udolfo Wolfe, agent du whiskey Magnolia, sur un paragraphe qui a paru dans l'*Abeille* du 20 courant, intitulé "Avis aux acheteurs de Whiskey Magnolia de Pike," nous désirons que le public sache que ce paragraphe a été inséré dans notre journal comme annonce payante et que non seulement nous avons été étrangers à la rédaction de l'article mais encore que nous n'avons pas eu la moindre pensée d'aider à aucune attaque directe ou non, contre la réputation de la maison respectable et hautement responsable de Geo. W. Kidd & Co., qui signent "successeurs de S. N. Pike & Co., de New York City."

Les vitrines du Centenaire.—Si les renseignements que nous fournit un correspondant sont exacts, il paraîtrait que la majeure partie, et ce n'est la totalité, des chaussures exposées comme échantillons à Philadelphie seront expédiées à la Nouvelle-Orléans pour être vendues au coin Royale et Ste Anne. Mr Wooldruff en prendra livraison en l'absence de Mr Angaud, qui, nous n'en doutons pas, hâtera son retour afin d'activer l'expédition et la vente de cette importante facture. Celle-ci, nous assure-t-on, sera sans limites.

Voilà une excellente occasion pour avoir du beau et du bon, et à bon marché.

Théâtre de l'Opéra.—La représentation annuelle au bénéfice du Club Dramatique Louisianais doit avoir lieu à l'Opéra le dimanche 8 octobre. Le spectacle choisi pour cette circonstance sera ainsi composé: *Les premières armes de Richelieu*, comédie en 2 actes et *La Mariée du Mardi-Gras*, folie-vaudeville en 3 actes. Nous reparlerons de cette représentation qui fera certainement salle comble. Voir l'annonce pour les prix.

Académie de Musique.—Les séances du professeur Herrmann attirent toujours une foule plus grande, et le succès de ses opérations ne passe pas; au contraire, il augmente sans cesse. Le prestidigitateur paraît avoir une adresse féconde et vraiment inépuisable. Nous ajouterons que la mystification est complète et que nul assistant n'a pu encore découvrir le secret de sa méthode. Le prof. Herrmann est vraiment un homme habile, et nous n'en finirions pas si nous voulions mentionner les tours extraordinaires qu'il exécute au grand étonnement de tous les spectateurs. Mais, nous le répétons, l'engagement du prestidigitateur est près de son terme, et ceux qui ne l'ont pas encore vu feront bien de ne plus tarder, s'ils veulent assister à un spectacle vraiment curieux.

Billet gagnant.—M. Michael Lolley, No 9 rue Ferdinand, entre les rues Victoire et Decatur, certifie, ainsi qu'on le verra par une notice insérée plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de M. Wilder, rue Royale 498, entre les rues Espagne et Port un quart du billet de combinaison Nos. 26—59—69, qui a gagné le prix capital de quatre mille piastres au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane de mardi dernier 27 septembre, le quart du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la Compagnie.

Nouvelles de Rome.—Nous reproduisons sous toutes réserves la dépêche suivante:

Rome, 12 septembre, 10 h. 20.

Le pape, sentant sa fin prochaine, va, dit-on, réunir un consistoire extraordinaire, dans lequel il nommerait cardinal le fameux R. P. Beck, supérieur général de la compagnie de Jésus. L'élévation de R. P. Beck à cette dignité ecclésiastique aurait surtout pour but de donner à la compagnie de Jésus de grandes chances pour que son supérieur général devienne, à la mort de Pie IX, chef suprême de la chrétienté.

On assure que le cardinal Antonelli est profondément affecté de cette détermination du Saint-Père. S'il n'était retenu à Rome par la grave maladie qui [illegible] ces jours, il serait immédiatement parti pour Paris, et de là, il serait allé à Londres, auprès du cardinal Manning, afin de s'entendre avec ce dernier et avec MM. Dupanloup et Guibert, en vue d'entraver l'exécution de ce dessein, qu'il juge funeste aux intérêts de l'Eglise.

Il n'est pas douteux que s'il ne peut faire lui-même, il ne le fasse faire par des amis influents. (Estafette)

Un nouvel objet de toilette.—[illegible]

Grand mass meeting du parti conservateur démocratique de St-Martinville.

Paroisse St-Martinville.

On nous écrit de la Côte-Gelée, en date du 25 septembre:

Samedi dernier, 23 septembre, un concours immense de citoyens venus de tous les points de la Paroisse, se pressait sous les chênes séculaires qui bordent le bayou Têche, [illegible] le village, pour venir jouir de leurs acclamations enthousiastes [illegible] la Convention de Bâton-Rouge.

Dès la veille au soir une salve de [illegible] coups de canon se répercutant dans ces immenses prairies annonçait au loin la fête du lendemain; aussi, de bonne heure le matin, de quelque côté que les regards pussent se tourner, partout on ne voyait que bannières, oriflammes et drapeaux [illegible] de toutes les avenues qui aboutissent au village et venant prendre place dans le cortège qui se disposait à aller processionnellement recevoir les orateurs qui nous arrivaient par le chemin [illegible]

[illegible]

La procession reprenant sa marche se dirigea vers l'endroit où le meeting et barbecue devaient avoir lieu. Nous n'exagérons pas en disant que piétons, cavaliers et voitures formaient une file d'environ un mille. C'était d'un effet grandiose et imposant que ce long cortège où flottaient les nombreuses bannières aux couleurs variées des différents clubs et portant en lettres d'or les noms de Tilden et Hendricks d'un côté et Nicholls et Wiltz de l'autre.

Arrivés sous le frais ombrage où s'élevait l'élégante plateforme destinée aux orateurs, le général De Clouet, président du comité central démocratique de la Paroisse, a ouvert le meeting, et après un exposé rapide sur les questions du jour, il a présenté à l'assemblée le général F. T. Nicholls qui a dû se sentir ému en voyant les marques de sympathie qui se manifestèrent et les bravos réitérés qui l'ont accueilli; son discours a été remarquable de logique et de précision. S'adressant aux gens de couleur, il leur a renouvelé ce qu'il avait déjà déclaré dans son discours à la Convention de Bâton-Rouge, c'est-à-dire que leurs droits seraient sauvegardés en tout et partout, et que le parti démocratique acceptait sans arrière-pensées les amendements 14 et 15 de la Constitution.

L'honorable L. A. Wiltz a remplacé le général Nicholls à la tribune. M. Wiltz n'est point un étranger parmi la population de St-Martin, c'est presque un enfant du pays, aussi l'accueil qui lui a été fait a-t-il prouvé qu'on savait se souvenir et qu'on avait du cœur, en ce pays, qui, aux yeux de bien des gens éloignés de nous, passe encore pour un pays à demi-sauvage.

Le discours de M. Wiltz a été très brillant, aussi les applaudissements ne lui ont pas fait défaut, et pendant un moment l'enthousiasme était si grand que de tous côtés les dames lui envoyaient une véritable pluie de fleurs.

L'honorable H. N. Ogden a succédé à M. Wiltz. Comme ceux de ses devanciers, son discours a été fort apprécié surtout des gens de couleur qui semblaient l'écouter avec une grande attention.

Le juge P. E. Théard a parlé en français; dès ses premières paroles on aurait dit qu'on venait d'enlever un lourd fardeau de dessus les épaules de l'assemblée tout entière, on semblait respirer plus à l'aise; c'est qu'il s'adressait à une population toute créole qui a conservé religieusement la langue et les traditions de ses pères, et que l'anglais a peu pénétré encore au fond de nos campagnes, aussi a-t-il été écouté avec une attention toujours soutenue. Le juge Théard parle avec une facilité remarquable, il s'inspire de son sujet et le traite à grands traits; son discours a été souvent interrompu par des bravos réitérés.

Le gouverneur McEnnery a pris ensuite la parole; à ce moment un incident s'est produit; un des membres de l'assemblée, l'honorable C. H. Mouton, de Vermillionville, s'élevant au-dessus de la foule a proposé très haut un vote en faveur de notre gouverneur *de jure*, pour l'énergie et la fermeté qu'il a toujours su déployer pendant les quatre années qu'il a été privé de remplir ses fonctions.

M. Albert Voorhies, enfant de St-Martinville, se trouvait au milieu de ses concitoyens et de sa famille, aussi a-t-il voulu à son tour leur parler cette langue que le premier il a apprise à bégayer; c'est donc en français que M. Voorhies nous a fait le tableau des saturnales financières des membres du cabinet de Grant.

Le colonel Acklen s'est aussi fait entendre; il a dit ici ce qu'il avait dit au meeting de la Côte-Blanche.

M. S. T. H. Smith a pris ensuite la parole, c'est un orateur d'un grand talent qui a su intéresser son auditoire et surtout les personnes de couleur auxquelles il s'est adressé plus particulièrement.

MM. Nicholls et Wiltz ont de nouveau pris la parole, mais cette fois-ci en français, les quelques paroles qu'ils ont dites ont été grandement goûtées.

Enfin le colonel Alcibiade Debiane a clos la séance par un discours en français aussi piquant que spirituel; il a fait des comparaisons charmantes et pleines de justesse; aussi son discours a-t-il été fort applaudi.

A six heures le canon nous annonçait que la séance était finie. Commencée à 10 heures et demie, vous voyez que la journée a été bien remplie, et cependant on ne remarquait aucun symptôme de fatigue parmi les assistants, c'est que personne ne s'apercevait de la longueur du temps, étant toujours sous le charme des paroles entraînantes des orateurs distingués qui se faisaient entendre. D'un autre côté une excellente musique charmait nos oreilles et des tables abondamment servies réconfortaient les estomacs en défaillance; j'ai dit *abondamment servies*, il fallait qu'elles le fussent en effet, car il y avait bien au meeting de 1800 à 2000 personnes, dont 300 de couleur au moins. Eh bien! tout le monde a trouvé à satisfaire son appétit et même on dit qu'il y a eu un excédent de provisions.

Je signalerai pourtant la présence des 300 personnes de couleur; c'est un succès immense pour St-Martin, et cette population s'était toujours tenue à l'écart de toute manifestation démocratique. C'est un symptôme rassurant pour le 7 novembre; on nous a même affirmé que plusieurs déjà s'étaient franchement ralliés à nous. Espérons que leur exemple sera suivi par beaucoup d'autres.

En somme, la journée de samedi a été un succès complet; le plus grand enthousiasme a régné toute la journée parmi les deux races, pas le plus petit désordre ne s'est produit. Le soir, il y a eu procession aux flambeaux, théâtre, bal, tout s'est prolongé fort avant dans la nuit et rien n'est venu troubler l'harmonie de la fête.

L. R.

Un discours de M. Dufaure.—Le 10 septembre, à Saintes, a eu lieu au milieu d'une énorme affluence, la distribution des récompenses aux lauréats du concours agricole; la cérémonie était présidée par M. Dufaure, garde des sceaux, qui a pris la parole, et, après avoir félicité les exposants et fait l'éloge de la mesure qui appelle, chaque année, les réservistes sous les drapeaux, a terminé ainsi:

"C'est là, sachez le bien encore, messieurs, une mesure qui n'est ni dangereuse, ni inutile; nous ne voulons provoquer personne; la France ne rêve pas de conquête, mais elle entend défendre ses droits, et quand l'on saura qu'au lieu de 400,000 hommes, elle compte un million d'hommes, [illegible] avant de souper à envahir notre territoire! Du reste, c'est un devoir qu'il faut savoir nous imposer. [illegible]"

Le discours du ministre a été accueilli par des applaudissements prolongés.

M. Dufaure est reparti le soir même pour Paris.

Bastia (Corse), 11 septembre.—Une dépêche adressée de cette ville au *Gaulois*, annonce [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible]

Comité de paroisse.

Le Comité de paroisse s'est réuni avant hier soir [illegible]

[illegible]

Tentative de suicide.

Hier matin vers onze heures et demie, Gabriel Pichon, demeurant rue St-Philippe entre Claiborne et Robertson, s'est tiré un coup de pistolet à la tête et s'est blessé mortellement. [illegible]

[illegible]

Arrestation.

William Warren, l'auteur de la tentative d'assassinat sur la personne de Mr Pierre Ebener, à bord du bateau à vapeur James Howard, qui avait d'abord réussi à éluder la police, a été arrêté hier matin [illegible]

Accident de voiture.

Avant hier un cheval attelé à une charrette [illegible]

[illegible]

Une rixe sanglante.

[illegible]

TEMPERATURE.—28 Sept. 1876.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	61	16
Midi	79	26
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	77	25

Grand incendie à Paris.—Un violent incendie s'est déclaré hier soir, vers six heures et demie, dans les vastes ateliers de MM. Jeanson frères, fabricants de moulures pour bâtiments, rue de Bondy, 34, près la place du Château-d'Eau.

En raison du caractère inflammable des matériaux accumulés dans les ateliers, le feu s'est développé rapidement. Les matériaux de toute sorte n'ont pas tardé à flamber. En quelques minutes, une colonne de flammes s'est élevée à une hauteur telle qu'on a pu l'apercevoir des quartiers les plus éloignés.

Immédiatement prévenus, les pompiers du poste de la mairie du Xe arrondissement et ceux du Château-d'Eau sont accourus avec des pompes à bras, mais ils se sont trouvés en présence d'un foyer beaucoup trop considérable pour que ces pompes pussent être d'un secours efficace. En outre, l'eau manquait, et le nombre de personnes présentes sur le lieu du sinistre ne permettait pas d'organiser une chaîne. Il y eut là une perte de trois quarts d'heure environ, pendant laquelle le feu continua à étendre ses ravages.

[illegible]

Avis aux propriétaires fonciers. E. FAURE [illegible]

AVIS. [illegible]

Demande d'emploi. [illegible]

CHAS. E. KELLS & VIET, [illegible]

H. A. PEYROUX [illegible]

PEYCHAUD & GARCIA. [illegible]

Entrepôt de Tabac. [illegible]

Avis au public. [illegible]

AVIS. [illegible]

ROY'S BRICK-YARD. [illegible]

LEON GORCHAUX [illegible]

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nlle-Orléans. [illegible]

Je vous invite, [illegible]

R. WHITAKER, [illegible]

PHARMACIE CENTRALE. E. ALEIX, PHARMACIEN. [illegible]

LEON MEDAL CONFISEUR. [illegible]

St-Bernard Coal Co., [illegible] W. S. CAMPBELL, [illegible] No 22 de la rue Carondelet. [illegible]

L. GIROT. Tailleur Fashionable. [illegible]

J. A. LACROIX, [illegible]

A LOUER. [illegible]

J. MANDIN & Cie., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 57 rue Bourbon, Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT [illegible] LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

AVIS AUX MARCHANDS! LA MAISON C. JAUBERT & CO., 80 Rue de Chartres, N. O. [illegible]

AVIS AUX MARCHANDS

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE FAURE & MAILHO, [illegible]

MONTRES WALTHAM AMÉRICAINES. AGENCE A. M. HILL, Au No 36 de la rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE Importateur de Médicaments Français. [illegible]

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital, [illegible] Manufacture de Tabacs à fumer, priser et chiquer à la vapeur. [illegible]

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL. [illegible] F. S BORDEAUX [illegible] RENOUVIER & DE BENTT, Sole Agents, 88 Decatur St. [illegible]

A. W. MOFFETT & CO., Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons. [illegible]

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES. [illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE, A. CARROUCHE, [illegible]

Tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

LAURENT LAGASSAGNE, [illegible]

BOIS CHARPENTE [illegible]